

Communiqué de presse

Mardi 27 février 2024



Air Austral dévoile son programme des vols ETE 2024 Du 1^{er} avril au 27 octobre 2024

- Une offre Long Courrier adaptée jusqu'à 12 rotations Réunion-Paris par semaine et 9 fréquences par semaine Mayotte-Paris en période de haute saison
- Une offre renforcée sur Bangkok avec un large réseau de correspondances vers l'Asie : Le Japon, l'Indonésie, la Malaisie ou encore la Corée du Sud.
- Une offre régionale renforcée sur Mayotte et Diégo-Suarez

Dans le cadre de son plan de restructuration visant à assurer sa pérennité et sa viabilité à long terme, encadrée par des limitations claires posées par la Commission Européenne et suivies par son autorité de tutelle, la Direction Générale de l'Aviation Civile, Air Austral propose pour la saison été **un programme des vols réajusté au plus près de la demande du marché et établi selon la disponibilité de sa flotte régionale et long-courrier**. Cette stratégie tient compte du contexte économique annoncé difficile dans lequel la compagnie évolue actuellement.

Par rapport à la saison précédente, la compagnie a opéré les ajustements nécessaires pour gagner en qualité de service pour la clientèle et en efficacité opérationnelle. Avec l'optimisation de son programme, Air Austral propose de nouvelles opportunités de correspondances et répond à la forte demande de voyage sur certaines de ses destinations. **Ce programme des vols est actuellement en cours de mise en œuvre et sera progressivement disponible à la vente.**

Une offre Long Courrier adaptée jusqu'à 12 rotations Réunion-Paris par semaine et 9 fréquences par semaine Mayotte-Paris en période de haute saison

- **Réunion-Paris jusqu'à 12 vols par semaine** : Les vols « Drapeau » de la compagnie, les vols UU975 et UU974, sont maintenus quotidiennement au départ de la Réunion à 20h00 et au départ de Charles de Gaulle à 19h00. Certains vols de jour au départ de La Réunion (retour en vol ne nuit) viendront compléter le programme des vols en période de forte affluence. Ces vols seront effectués en Boeing 777-300ER
- **Mayotte-Paris jusqu'à 9 vols par semaine** : Air Austral poursuit sa stratégie volontariste de développement de la desserte de Mayotte, destination historique de la compagnie, qu'elle considère comme prioritaire, et complète son offre en renforçant significativement sa desserte entre Mayotte et Paris avec une moyenne de 5 vols directs par semaine et jusqu'à 9 vols par semaine en période de haute saison.



AIR AUSTRAL

Une offre renforcée sur Bangkok avec un large réseau de correspondances vers l'Asie

C'est désormais au moyen d'un Boeing 777-300ER de 438 sièges équipés en tri-classe (Club Austral/Confort/Loisirs), contre 262 sièges bi-classe auparavant, que sera desservie Bangkok à raison de deux fréquences par semaine.

En positionnant un avion de plus grande capacité sur cette desserte, Air Austral sera en mesure de répondre favorablement à la forte demande de sa clientèle. Ses passagers pourront également désormais découvrir la classe Confort entre La Réunion & Bangkok.

Grâce à un alignement des horaires de départ et d'arrivée, Air Austral ouvre des possibilités de correspondances importantes depuis Bangkok vers **le Japon, l'Indonésie, Hong-Kong, Singapour, Kuala Lumpur en Malaisie ou encore la Corée du Sud**, grâce à son partenariat commercial avec la compagnie Thai Airways.

Un programme construit pour une offre ajustée sur la zone océan Indien

Pour la saison été 2024, Air Austral a fait le choix d'une offre optimisée sur son réseau Moyen-Courrier en visant le renforcement de la desserte de deux de ses marchés à forte demande : Mayotte et Diégo-Suarez. **Ce programme des vols reste sous réserve d'approbation gouvernementale.**

➤ **Mayotte, une offre « été » redimensionnée avec 2 vols quotidiens opérés en A220-300**

Seule compagnie à desservir quotidiennement Mayotte depuis La Réunion, ligne considérée comme le berceau de la compagnie, Air Austral a souhaité renforcer davantage son offre pour répondre au plus près aux attentes de sa clientèle mahoraise et réunionnaise.

Elle proposera ainsi 2 vols quotidiens permettant un départ tôt le matin de La Réunion et un retour tard le soir depuis Mayotte :

- Au départ de la Réunion
 - Vol du matin départ à 7h00
 - Vol de l'après-midi départ à 16h15
 - Au départ de Mayotte
 - Vol du matin départ à 09h20
 - Vol du soir départ à 18h35
- **Maurice, une offre maintenue entre St Denis & Maurice et Pierrefonds & Maurice avec en moyenne**
- 3 rotations par jour entre Saint-Denis et l'île Maurice opérées en A220-300. Des renforts au moyen de Boeing 777-300 sont prévus sur certains jours de la semaine.
 - 2 rotations par semaine entre Pierrefonds et l'île Maurice opérées en A220-300
- **Rodrigues, une offre maintenue toute l'année à 1 fréquence par semaine**
- **Moroni, une rotation par semaine en période de haute saison**



AIR AUSTRAL

➤ **Johannesburg, une offre adaptée à la demande de voyage saisonnalisée**

- 1 rotation par semaine en période de basse saison
- Jusqu'à 3 rotations par semaine en période de vacances scolaires

➤ **Madagascar, une offre ajustée au plus près de la demande de voyage**

- Jusqu'à 4 rotations par semaine entre la Réunion et Nosy Be
- 2 rotations par semaine Réunion-Tamatave
- 4 rotations par semaine Réunion- Tananarive
- Désormais 2 fréquences par semaine Réunion-Diégo Suarez

Pour répondre à une forte demande de la clientèle, Air Austral lance une seconde fréquence entre La Réunion-Diego Suarez opérée au moyen d'un ATR 72-600 de sa filiale Ewa Air, sous réserve d'approbation gouvernementale

En accord avec son autorité de tutelle, il a été décidé que la suspension temporaire de certains itinéraires était nécessaire pour permettre à la compagnie de retrouver une situation financière plus stable. C'est donc avec regret qu'Air Austral annonce la suspension temporaire de ses vols à destination et en provenance de Tuléar et Fort Dauphin, et des Seychelles, à compter du 1er avril prochain et ce jusqu'à nouvel ordre. La compagnie tient à présenter ses excuses aux passagers impactés par ces annulations de vols. ils se verront contacter individuellement et directement par les équipes commerciales d'Air Austral. Consciente des désagréments que ces annulations peuvent entraîner à sa clientèle, la compagnie a mis en place les mesures commerciales suivantes:

- Possibilité de mise en avoir du billet valable 1 an à compter de sa date d'émission. Il est à réutiliser sur les vols opérés par Air Austral.
- Possibilité d'utilisation du billet sur une autre destination desservie par la compagnie sans pénalité, avec un réajustement tarifaire si applicable.
- Possibilité de remboursement : Remboursement intégral sans frais selon les procédures de remboursement habituelles

Toutes ces informations sont à retrouver sur www.air-austral.com